

cela même étant le privilège de tout juste, il s'ensuit, dans la pensée d'Origène, que Jésus-Christ montrant tout juste à sa mère dit de lui comme de Jean : Désormais, en vertu du prix de mon sang, voilà votre Fils. Belle et consolante et très véritable doctrine que nous enseigne, après le grand Apôtre, saint Augustin, son fidèle interprète. Nous sommes moins les enfants de Dieu que le Fils de Dieu, parce que la grâce qui nous fait enfants nous incorpore au Christ, au *Christ total*, suivant la magnifique expression du grand évêque d'Hippone. Donc, parce que, dans l'ordre actuel c'est tout un pour nous d'être enfant de Dieu et enfant de Marie; parce que l'une et l'autre qualité pour être achevée, suppose l'incorporation dans le Christ, Fils du Père et Fils de la Vierge, Marie nous recevant comme siens de par la donation de Jésus, n'a qu'un Fils, quoique ses enfants, à regarder la personnalité naturelle et physique, soient innombrables; et c'est là ce qui ressort du texte d'Origène et ce qui fait de ce texte une confirmation de l'interprétation traditionnelle.

p. 923, sqq. (Mogunt., 1619); P. L. Dupont, Méditat. sur les mystères de la foi, IV^e p., médit. 47, 4^e point; P. Jacq. Nouet, Médit. sur la Passion, 86^e méd., 3^e considérat.; P. Thomas de Jésus, Souffrances de N. S., J.-C. (trad. par le P. Alleaume), 47^e souff.; P. Girardeau, l'Évangile médité, l. c.; Jean Taulère, Exercices sur la vie et la passion de N. S., ch. 44; Ven. Jean d'Avila, Tratado 9, de la fiesta de las Nieves. Obras, t. VII, p. 265 (En Madrid, 1760); P. d'Outreman, le Pédagogue chrétien, p. 1, ch. 4, sect. 4, t. II, p. 68, suiv.; Nicole, l. c., etc., etc.

CHAPITRE II

Retour sur les témoignages attestant la proclamation de la maternité de Marie, faite par le Sauveur au Calvaire. — Comment ils ont une force probante; — et comment la considération du texte évangélique confirme ce que nous ont dit les témoignages.

I. — Il s'agit maintenant de faire un retour sur les témoignages contenus dans les pages qui précèdent, pour en montrer la force probante, ou, ce qui revient au même dessein, pour résoudre les difficultés qui tendraient à l'atténuer.

Je remarque, en premier lieu, que nulle part dans ces textes on ne voit les auteurs exprimer un doute sérieux sur la vérité de l'interprétation qu'ils donnent aux paroles du Sauveur : Voilà votre fils; voilà votre mère. Ceux qui sont postérieurs en date peuvent s'appuyer sur leurs devanciers et même sur les Pères; beaucoup cherchent dans les expressions mêmes, employées par l'Évangile, la confirmation du sens qu'ils prêtent au testament de Notre Seigneur, comme nous le ferons bientôt nous-mêmes; mais encore un coup, nulle trace d'hésitation ni d'incertitude. Chez un grand nombre même la promulgation de la maternité spirituelle de la Vierge n'est pas moins nettement affirmée que la maternité elle-même, puisqu'ils appuient celle-ci sur celle-là.

J'ajoute aussi : pas d'allusion à des sentiments opposés au leur; et ce n'est pas merveille : car il faut

arriver aux temps actuels pour rencontrer, parmi les écrivains catholiques, une assez timide affirmation du sens purement accommodative, avec exclusion du sens intentionnel et réel. Encore est-il vrai que les opposants ne sont pas, comparés aux autres, dans la proportion de un à cent; à peine, en effet, pourrait-on en nommer trois ou quatre au plus, pour autant que je puis en juger.

Nulle part aussi, l'interprétation dont nous défendons la réalité n'est expressément proposée comme nouvelle; pas même par Rupert, pas même par Georges de Nicomédie, ni par Origène: tant elle s'accorde heureusement avec ce que nous croyons avoir été fait au Calvaire.

Personne, de plus, ne saurait dire de cette interprétation traditionnelle qu'elle est le fait de quelques écrivains particuliers, d'une école, d'une contrée spéciale. Elle est de l'Orient comme de l'Occident. Si nous avons incomparablement plus de témoins dans l'Église latine, c'est peut-être que les livres de nos frères, séparés de nous par les schismes et restés fidèles à Marie, nous sont trop peu connus. En tout cas, elle compte parmi nous, et nous l'avons surabondamment démontré, des tenants dans tous les pays catholiques, dans toutes les écoles, dans tous les genres de littérature ecclésiastique, dans tous les Ordres religieux, à tous les degrés de la hiérarchie, depuis les Souverains Pontifes jusqu'aux moindres fidèles. Du reste, loin de voir décroître le nombre de ses partisans, après une période de vogue, comme il arrive pour des opinions hasardées, cette doctrine est toujours allée gagnant de nouveaux adhérents, à mesure que se multipliaient les ouvrages composés à l'honneur

de la Mère de Dieu. Les efforts de ceux-là même qui tentèrent au dix-septième siècle d'endiguer la dévotion des fidèles pour la sainte Vierge, ne lui firent subir aucune éclipse, puisque, dans leur parti même, elle trouva des promoteurs comme Nicole et Singlin, par exemple. Tout cela bien pesé prouve, si je ne me trompe, que tant de témoignages sont bien l'expression de la vérité.

Toutefois, parce que notre interprétation a été jugée par quelques-uns défectueuse, ou du moins très contestable, il importe d'examiner les objections qu'on y fait (1).

Voici la première et la principale. Si nombre d'auteurs plus modernes ont admis cette signification comme voulue de Notre Seigneur, tous les Pères, depuis les plus anciens jusqu'à saint Bernard, le dernier d'entre eux, l'ont ignorée. Or, en fait d'interprétation scripturaire, nous ne devons nous incliner que devant la parole expresse de l'Église ou devant le consentement unanime des Pères. Quant aux auteurs plus récents, quelque respect que réclament de nous leur savoir et leur sainteté, leur autorité se mesure à la valeur de leurs raisons: *tantum valet auctoritas, quantum valent rationes*.

Ce raisonnement, avec les réserves qu'il comporte, prouverait tout au plus une chose: l'interprétation d'après laquelle les paroles de Notre Seigneur signifient réellement, et non par simple accommodation, la maternité spirituelle de sa mère et notre filiation de grâce, n'est pas strictement obligatoire. Mais peut-on

(1) Voir sur cette matière les solides réflexions du P. Guill. Gibieuf, *De la vie et des grandeurs de la T. S. V. Marie, Mère de Dieu*, 2^e p. c. 14, t. II, p. 539, suiv.

dire qu'elle manque de fondements solides du côté de l'autorité? Laissons, pour un moment, la question de l'Église et des Pères. N'est-ce pas une autorité d'un grand poids que celle de tant de saints et savants hommes; autorité d'autant forte qu'elle ne trouve que peu ou point d'opposition chez les autres docteurs? Où sont, en effet, ceux qui, touchant à ce texte de l'Évangile, ont nié le sens affirmé si généralement pour n'accorder qu'une simple accommodation? Exposer le sens historique *obvie*, sans soulever la question d'un autre sens plus profond, ce n'est pas, à coup sûr, combattre celui-ci ni le rejeter?

Ajoutons une double remarque. La première, c'est que tant de témoignages concordants, lorsqu'il s'agit d'auteurs recommandables par leur science et par leur vertu, ne s'expliquent pas sans de fortes raisons qui les motivent. Et quand même je n'en sentirais pas toute la valeur, il me semble que je ne serais pas injuste envers moi-même, si je jugeais, sauf évidence, mon opinion particulière moins sûre qu'une appréciation si universellement admise dans l'Église de Dieu.

Seconde remarque : Dieu nous garde de vouloir affaiblir l'autorité des Pères ou méconnaître ce qu'ils ont fait pour l'intelligence des saintes Écritures et pour l'exposition du dogme catholique. Ce serait s'en prendre à Dieu lui-même dont ils furent les instruments de choix pour cette grande œuvre. On peut dire, toutefois, sans leur faire injure, qu'il reste à glaner après eux. Ni la science ni la lumière divine ne s'est retirée de l'Église. Il y a eu des progrès, depuis que l'ère des Pères est close. Pourquoi ne pourrait-on pas découvrir au ciel des Écritures une interprétation qu'ils n'avaient pas signalée, encore qu'ils en eussent

posé les bases, quand ils proclamaient Marie, la nouvelle Ève, Mère des vivants? Et si cette découverte est possible, où se fera-t-elle plus aisément que sur des textes qu'ils ont rarement et plus légèrement touchés, parce que ces textes avaient moins de rapports avec les dogmes qu'ils défendaient contre l'hérésie? Or, le texte évangélique dont nous nous occupons est incontestablement de ce nombre. Je sais bien qu'il revient parfois dans la controverse contre les adversaires de la virginité perpétuelle de Marie; mais c'est exclusivement pour montrer par lui que Jésus était son Unique, puisque le Sauveur mourant devait lui donner pour soutien un fils d'adoption. Nul besoin, dans une pareille question, de faire intervenir la maternité de grâce. Il suffisait de montrer par le texte que, Jésus mort, Marie n'avait pas d'autre enfant à qui elle pût être confiée, puisqu'il lui donnait un fils adoptif dans la personne de son disciple.

Mais encore est-il vrai que le silence des Pères soit absolu? N'avons-nous pas cité plus haut deux écrivains appartenant l'un et l'autre à l'âge des Pères, Origène et Georges de Nicomédie, qui interprètent notre texte dans un sens favorable à la maternité spirituelle de Marie? On dit que ces auteurs doivent être écartés, parce que ni l'un ni l'autre ne peut être rangé parmi les Pères. C'est vrai, Georges de Nicomédie n'est nullement un père de l'Église. Ce n'est pas tant l'époque où il vécut que le défaut de sainteté qui doit lui faire refuser un semblable honneur. Contemporain de Photius, il prit part à sa révolte, et fut intrus et schismatique comme lui. Mais, après tout, on peut, sans être du nombre des Pères, en refléter les sentiments. Qui niera que Photius soit très souvent un in-

terprète sûr de leurs pensées, dans les matières où ses tendances schismatiques ne sont pas en cause? Origène, encore qu'il ne réalise pas toutes les conditions réclamées pour la dignité de Père, est pourtant de ceux qu'on aime à citer, quand on veut étayer une doctrine de l'autorité de la tradition, sauf à se tenir en garde contre ses opinions personnelles.

Mais on prétend, du moins, que ni l'un ni l'autre n'ont jamais songé au sens *typique* (1). C'est ce qui importe peu : car, avant tout, nous cherchons un sens *réel*, quel qu'il soit, et non pas une pure accommodation. Qu'on ne dise pas non plus : suivant Georges de Nicomédie, c'est aux Apôtres seulement, et non pas à tous les chrétiens, que Jésus-Christ a donné Marie pour mère. Le texte cité par nous parle, non pas seulement des Apôtres, mais de tous les disciples. Or, qui dit tous les disciples dit les fidèles des siècles à venir, comme ceux qui vivaient alors ; et, par conséquent, il s'agit bien pour Georges d'une maternité de grâce. Pour le commentaire d'Origène, j'avouerai, si l'on veut, qu'il manque de clarté ; mais s'il dit quelque chose, c'est que, de par le testament du Christ, tout disciple du Christ est le Christ, et fils de Marie : ce qui suffit dans la question présente.

Quant à l'axiome qu'on nous oppose : tant valent les raisons, tant vaut l'autorité des témoignages ; il n'est ni admissible ni applicable dans la question présente. Autres, en effet, sont les matières relevant purement de la science humaine, autres celles qui sont

(1) Il y aurait sens typique, si la donation réciproque de Marie à Jean et de Jean à Marie, directement et littéralement signifiée par les paroles du Seigneur, devait elle-même signifier la maternité spirituelle qui nous donne pour enfants selon la grâce à la Mère de Dieu.

du domaine de la foi. Là, je l'accorde, l'autorité du témoignage, pour être solide, doit s'appuyer sur des raisons sérieuses. Qu'il s'agisse au contraire des choses de la foi, les témoignages peuvent avoir *par eux-mêmes* force démonstrative. Est-ce que je mesure mon assentiment sur les raisons apportées par les Pères, quand j'ai constaté leur accord unanime dans l'interprétation d'un texte appartenant à la doctrine de la foi? Nul ne dira que le texte évangélique où Jésus-Christ donne à Jean Marie pour mère, est étranger à ce dernier ordre de vérités. Encore donc que les raisons soient loin d'être à dédaigner, comme nous aurons l'occasion de le constater tout à l'heure, il peut se faire que notre assentiment ne dépende pas uniquement d'elles. Que faut-il pour qu'il en soit ainsi? Que les témoignages allégués apparaissent comme une expression non douteuse du *sens catholique*. Or, telle en est l'universalité, telle la constance, qu'il semble impossible d'y méconnaître cette manifestation.

Je ne tairai pas une dernière réflexion qui m'a paru d'un grand poids. Presque tous les auteurs qui, depuis plusieurs siècles, ont écrit sur la bienheureuse Mère de Dieu n'ont eu rien plus à cœur que de montrer la proclamation authentique de sa maternité de grâce réellement consignée dans le testament de Jésus-Christ mourant. La piété des chrétiens, répondant à la pensée des maîtres de la doctrine, s'est imprégnée de la même conviction. Il n'est pas un des simples fidèles du Christ qui n'aime à se reporter aux pieds de la croix, et n'écoute avec émotion ces divines paroles : Voici votre mère, comme dites à lui-même, aussi bien qu'à l'apôtre bien-aimé du Sauveur. Rien ne contribue comme cette très douce persuasion à

nourrir et faire croître en lui le respect, l'amour, la confiance et la vénération la plus filiale envers Marie.

Assurément, Notre Seigneur, en les disant, prévoyait l'influence qu'auraient un jour ses paroles, entendues suivant la signification communément admise. Pourquoi donc, sachant combien ce sens allait à l'honneur de sa mère, à l'utilité spirituelle des chrétiens, n'aurait-il pas eu l'intention de l'exprimer lui-même, quand les termes employés par lui s'y prêtaient d'ailleurs sans violence? N'aurait-ce pas été là se montrer, en quelque sorte, moins jaloux de manifester ces liens d'amour, formés entre sa mère et nous par la vertu de son divin sang, que les hommes eux-mêmes, puisqu'il nous eût laissé la tâche de prêter dans notre amour à ses paroles une signification que lui-même ne leur aurait pas donnée? C'est ce que je ne saurais croire; et voilà pourquoi je ne peux me contenter non plus d'un sens purement accommodatic.

II. — Après avoir fait appel à l'autorité des témoignages, reprenons le texte évangélique, et montrons par sa teneur et par la scène où il s'encadre, qu'il a vraiment en lui-même toute la portée que notre interprétation lui prête.

Jésus-Christ, au Calvaire et sur la croix, est dans l'acte le plus solennel de sa mission de Sauveur. C'est le Pontife suprême consommant le grand sacrifice attendu depuis l'origine du monde, où lui-même est à la fois la victime qui est offerte, et le prêtre qui l'offre. Par conséquent, tout ce qu'il fait, tout ce qu'il souffre et tout ce qu'il dit, a rapport à cet acte, auquel il se livre *tout entier*, et doit par conséquent avoir une portée générale comme le sacrifice lui-même.

S'il dit à Dieu : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font » (1); sa prière n'est pas seulement pour les bourreaux qui l'ont crucifié, pour la multitude qui l'insulte; elle va plus loin, s'étendant jusqu'à tous ceux qui, par leurs crimes, ont pris une part à sa mort, c'est-à-dire à tous les pécheurs. S'il dit encore au larron pénitent : Aujourd'hui vous serez avec moi dans le paradis (2), c'est à tous les criminels repentants et purifiés par leur participation à ses souffrances qu'il fait la même promesse, et chacun d'eux a le droit de s'en prévaloir auprès de lui. Quand il se plaint à son Père de l'abandon où il le laisse, ne croyez pas qu'il parle de lui seul et pour lui seul; il a devant les yeux tant de persécutions qui, par la permission de Dieu, s'élèveront contre l'Église, son corps mystique, et sa plainte déchirante est pour elle autant que pour lui-même. Lorsqu'il remet son âme aux mains de son Père (3), c'est encore avec son âme toutes les âmes des justes, enfants de Dieu, qu'il lui recommande pour l'heure de leur dernier passage.

Ajoutez à cela le titre de la croix qui, dans l'intention de Dieu, nous dit la royauté du Sauveur; sa mort et sa résurrection qui symbolisent et notre mort au péché et notre retour à la vie de la grâce et de la gloire; le sang et l'eau qui, coulant du côté entr'ouvert, signifient la naissance de l'Église, épouse du Christ et les sacrements de la Nouvelle Alliance.

Quelle conclusion tirer de là? Que les paroles adressées d'abord à Marie, puis à Jean, doivent rentrer dans la règle. Montrez-moi dans ce que le Seigneur

(1) Luc., xxiii, 34.

(2) Id., *Ibid.*, 43.

(3) Id., *Ibid.*, 46.

a solennellement fait ou dit au Calvaire une action, un seul mot qui n'ait pas cette portée générale, et je vous accorderai que les paroles de mon texte ne vont pas au delà de l'intérêt *privé* de Marie, et que c'est abus de leur donner une application universelle. Quoi? Les Pères et les interprètes de nos saints Livres trouveraient une signification de ce genre dans les autres paroles de Jésus à Marie, rapportées par nos Évangiles : Pourquoi me cherchez-vous; ne saviez-vous pas que je dois être aux choses qui regardent mon Père? Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi? Et quand il s'agit des suprêmes paroles, de ces derniers mots, *novissima verba*, prononcés à ce moment qui fut *son heure*, Jésus-Christ n'aurait, en les lui adressant, qu'un intérêt particulier pour objet? Est-ce croyable?

Je ne le nie pas; il voulait se donner un suppléant dans la personne de son disciple, et c'est la signification première qu'il a en vue. Mais ce qui serait étrange au dernier point, vu les circonstances, c'est que les mêmes paroles n'eussent pas un sens plus étendu et plus profond. Si Notre Seigneur n'avait pas eu d'autre dessein, en les prononçant, que celui de confier Jean à Marie et Marie à Jean, pourquoi a-t-il attendu ce dernier moment? N'aurait-il pas pu le faire avant de se livrer à ses persécuteurs? Est-ce dans l'acte le plus sacré des saints mystères qu'il convient à un prêtre de pourvoir aux intérêts temporels de sa mère, quand la mort qu'il sait devoir le frapper, en les achevant, n'est pas un cas imprévu qui viendrait le surprendre?

Supposez, au contraire, que Jésus-Christ rapporte cette action, comme toutes les autres, à son rôle actuel

de Victime, de Pontife, de Rédempteur et de Sauveur : dès lors tout s'explique. Je ne vois plus rien qui soit en désaccord avec l'ensemble du drame évangélique.

« Considérant, dit Bossuet, qu'il y a peu d'apparence que le Fils de Dieu, dont toutes les paroles et les actions sont mystérieuses, en une occasion si importante, ne l'ait considéré (saint Jean) que comme un homme particulier; nous avons inféré, ce me semble, avec beaucoup de raison, qu'il a reçu la parole qui s'adressait à nous tous, que c'est en notre nom qu'il s'est mis en la possession de Marie; et, par conséquent, c'est là proprement qu'elle est devenue mère » (1).

Remettons encore ces pensées sous un autre jour. Je remarque que Jésus-Christ a promulgué du haut de sa croix tous les autres effets de la Passion, soit par des paroles expresses, soit par des symboles : sa royauté, le pardon des péchés, le ciel ouvert, Dieu recevant à merci les coupables, la mort dans le Seigneur, la naissance de l'Église et la vertu des plus augustes sacrements; enfin l'infinie charité de son cœur pour les hommes. Quoi d'étonnant à cela? Puisqu'il scellait de son sang le Testament de la Nouvelle Alliance, n'était-ce pas l'heure aussi d'en exposer authentiquement le contenu (2)? La maternité de Marie, la grâce des grâces pour nous, je veux dire cette maternité qui lui donne de nouveau Jésus pour fils dans la personne de ses membres, pouvait-elle être seule passée sous

(1) Bossuet, 2^e sermon pour le vendredi de la semaine de la Passion, sur la Compassion de la S. V., 2^e point.

(2) *Testabatur de cruce Christus, et testamentum ejus signabat Joannes, dignus tanto testatore testis. Bonum testamentum, non pecunia, sed vitae, quod non atramento scribitur, sed Spiritu Dei vivi. S. Ambr., in Luc., l. 10, n. 130, sqq., ad verba: Ecce mater tua.*

silence, quand tout le reste était si visiblement manifesté?

III. — C'est encore où nous mène la considération des termes consignés dans l'Évangile. On s'est demandé pourquoi Jésus-Christ, parlant à Marie, lui donne le nom de *femme*, au lieu de l'appeler *sa mère*. « *Femme*, mon heure n'est pas encore venue » (1), « *Femme*, voilà votre fils. » Je ne m'attarderai pas à réfuter ceux qui voient dans cette expression je ne sais quoi de dur et de méprisant pour elle, comme si l'auteur de la loi qui commande à l'homme d'honorer ses parents, pouvait nous avoir enseigné par son exemple à les mésestimer. Que d'autres voient, au contraire, dans l'emploi de ce terme une attention d'une délicatesse infinie de Jésus envers Marie, parce que l'appeler, en ce moment, du nom de mère, c'eût été redoubler ses angoisses, pour moi, je ne saurais y reconnaître le motif principal qui fait parler ainsi notre divin Sauveur. Le nom de *femme* ne pouvait ôter à Marie son cœur de mère, ni lui faire oublier que celui qui pendait à la croix était le fruit de ses entrailles. D'ailleurs, il n'entraît pas dans les desseins de Dieu que les souffrances de la mère fussent amoindries, pas plus que celles du Fils ne devaient être consolées. C'était pour l'un et l'autre l'heure de la souveraine expiation.

Dirons-nous avec d'autres que Jésus donne à Marie le nom de *femme*, en conséquence du même dessein par lequel il s'est lui-même appelé Fils de l'homme, et s'est fait présenter au peuple par Pilate, couronné

(1) Joan., II, 4.

d'épines et le sceptre en main, sous ce titre : *Ecce homo, voici l'homme*? Il n'y a rien dans cette interprétation qui ne convienne à la Femme forte, à la Reine des martyrs, et je ne contredirai pas ceux qui l'ont apportée. Oui, voici dans Marie la femme par excellence, comme le Christ, son Fils, est l'homme idéal, l'homme parfait (1).

Pourtant, on est en droit, semble-t-il, de trouver à l'emploi de ce mot *femme*, surtout dans les circonstances présentes, une raison plus profonde. Pour s'en rendre compte, il faut remonter à la première parole de salut qui suivit la sentence de notre condamnation. « Je poserai des inimitiés entre toi et la femme, entre sa descendance et la tienne; elle t'écrasera la tête et tu chercheras à la mordre au talon » (2).

Avant tout, c'est au Calvaire que cette promesse eut son plein accomplissement, lorsque Jésus-Christ « effaça la cédule du décret de condamnation porté contre nous, et l'abolit en l'attachant à la croix; lorsque, dépouillant les Principautés et les Puissances, et les traînant victorieusement captives, il triompha publiquement d'elles en lui-même » (3). Or, nous le savons d'après la prophétie, les *inimitiés* qui devaient être satisfaites par ce triomphe concernaient la femme aussi bien que la postérité de la femme. Donc, afin que le mystère de la réparation se consommât comme s'était consommée la déchéance, il fallait, comme nous l'avons déjà conclu, que la *femme* reparût à cette heure de triomphe, qu'elle participât au

(1) Cf. Gerson, *Serm. 1 in Dom. 1. Epiphan.*

(2) Gen., III, 15.

(3) Col., II, 14, 15.